

Paris, le 17 avril 2017

Collectif inter-associatif pour la langue française  
Albert Salon, Président d'Avenir de la langue française

Monsieur le Président,

Dans une lettre du 30 janvier dernier, j'avais eu l'occasion de vous préciser, au nom de Jean-Luc Mélenchon, candidat de la France insoumise à la présidence de la République, à quel point la défense de la langue française et de la francophonie sont inséparables de la nécessaire construction d'un nouvel indépendantisme français.

Cette conception d'une France comme nation universaliste a été exposée dans le programme de la France insoumise, *L'Avenir en commun*, et approfondie ultérieurement dans le livret thématique *Passons à la francophonie politique*.

Dans ce livret, qui vous a été communiqué – et que vous pouvez diffuser largement –, sont détaillées de nombreuses propositions en parfaite cohérence avec les engagements que le *Collectif inter-associatif pour la langue française* demande à Jean-Luc Mélenchon de prendre.

J'ai le plaisir d'informer le Collectif, par votre intermédiaire, que Jean-Luc Mélenchon souscrit à 13 des 14 engagements proposés. Il lui semble en effet que l'engagement n° 9 (*imposer un niveau suffisant, officiellement attesté, de connaissance du français à l'entrée des candidats étrangers à l'immigration légale et au regroupement familial*) peut prêter à controverse et mérite plus ample discussion. Il n'aurait en particulier de sens que si, dans les pays d'origine, des moyens importants étaient dégagés par la France ou par d'autres États francophones pour l'enseignement du français aux candidats à l'immigration légale et au regroupement familial.

Vous souhaitant bonne réception de ce courrier, je vous invite également à retrouver l'ensemble du programme de la France insoumise, *L'avenir en commun*, sur le site <https://laec.fr/> ou en librairie et les livrets thématiques sur le site : <https://avenirencommun.fr/>.

Charlotte Girard  
Co-responsable du programme de la France Insoumise